



Association pour le développement de l'informatique juridique
Siège social : Chez ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris
www.adij.fr

Attention : changement d'horaire

Règlement général sur la protection des données :
Où en est-on un an avant sa mise en application ?

Mercredi 31 mai 2017 de 18h30 à 20h30

Maison du Barreau – Salle Monnerville – 2/4 rue de Harlay – Paris 1^{er}

Membre de l'ADIJ : Gratuit

Non-Membre de l'ADIJ : 35 Euros

Madame/Monsieur.....

Titre/Fonction.....

Société/Institution/Cabinet/Etablissement.....

Adresse.....

Email.....

Téléphone.....

N° CNBF (*uniquement pour la déclaration à la formation continue des Avocats*)

A renvoyer à l'adresse suivante :

A l'attention de l'ADIJ – Yasu MOY – 10 square du Limousin – 75013 PARIS

Pour les adhérents de l'ADIJ à jour de leur cotisation, une inscription par mail suffit :

coordination-adj@adj.fr



Cette manifestation est validée au titre de la formation continue